



Conditions Générales de Vente :

Article 1 : Présentations des activités et définitions

Les présentes Conditions Générales de Vente ci-après « CGV » décrivent les droits et obligations du Studio et cabinet L'Atelier du Mouvement, ci-après désigné « L'Atelier du Mouvement » et des personnes ci-après désignées « le client » désireuses de pratiquer et de faire appel à ses services en termes de cours de Pilates Matwork, Pilates Ballon, Fascia Pilates, Pilates Reformer, Yin Yoga Somatique, Flowbility Yoga, Cuisses-Abdos-Fessiers, PilatesSculpt, coaching, et de séance de soin du Fascia.

L'Atelier du Mouvement peut librement et à n'importe quel moment modifier les présentes conditions.

L'Atelier du Mouvement se réserve le droit de résilier un Abonnement ou une carte de cours, de refuser une inscription, un accès ou un achat de cours ou de séance dans le cas où le client ne respecterait pas une disposition quelconque des présentes conditions générales.

Toutes prestations mises en place par L'Atelier du Mouvement et animées par Bérengère Certin ou un autre professionnel, impliquent l'acceptation du client aux présentes Conditions Générales de Vente. Ci-après : les CGV.

L'Atelier du Mouvement propose des cours de Pilates Matwork (avec ou sans accessoires), Pilates Ballon, Fascia Pilates, Pilates Reformer, Yin Yoga Somatique, Flowbility Yoga, Cuisses-Abdos-Fessiers, PilatesSculpt, et des séances de soin du Fascia ainsi que des ateliers et stages autour du mouvement et du coaching individuel au 38a avenue Jean Moulin, ZAE Les Galandoux, 24150 Lalinde et dans tous lieux permettant la mise en place des activités.

Article 2 : Disponibilité et caractère obligatoire

Les CGV sont mises à la disposition du client sur le site internet par consultation libre et en tant qu'étape de la commande ainsi que sur simple demande directement au studio et remise papier.

Les CGV lient le client qui reconnaît en cochant la case prévue à cet effet lors de commande, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

Les CGV lient le client qui reconnaît en commandant sur place au studio les accepter

Article 3 : Cours - Séance soin du Fascia - Ateliers - Stages - Réservations

Les cours collectifs se pratiquent en groupe de 4 à 15 personnes maximum selon l'activité ou en cours individuel.

Les séances de soin du Fascia sont uniquement individuelles.

Les cours ont une durée de 30 minutes à une heure selon les séances. La durée peut être ajustée et changée à tout instant en cours d'année.

Les cours et coaching individuels ont une durée de 30 minutes à 1h30.

Les séances de soin du Fascia ont une durée de 30 minutes à une heure selon l'évaluation de départ faite avec le client.

Les séances de soin du Fascia sont sur réservation. **Tous les cours collectifs, sont sur réservation et prépayés.** Toutes les réservations se font sur la plate-forme EVERSPORT, et exceptionnellement sur place. Aucune réservation ne sera prise autrement.

Un client n'ayant pas réservé sa place à l'avance, ne sera pas admis au cours si la capacité maximale du cours est atteinte.

Les places des ateliers et stages sont limitées. Une pré-réservation par mail ou sur place est obligatoire. Aucune pré-réservation ne sera prise par sms, message vocal, ou autres applications (facebook, WhatsApp...). Seul le paiement reçu avant la date de l'atelier ou du stage garantira définitivement l'inscription du participant. Toute réservation non soldée avant la date de l'atelier ou du stage ne sera pas prise en compte et remise à la vente. Toute personne n'ayant pas effectuée de réservation ne sera pas admise à l'atelier ou au stage si le nombre maximal de participants est atteint. L'Atelier du Mouvement se réserve le droit d'annuler l'atelier ou le stage sans donner de préavis. Dans la mesure du possible, les participants seront informés d'une annulation avec le plus d'avance possible.

En cas d'annulation de la part de L'Atelier du Mouvement, le studio s'engage à rembourser les participants du montant de l'atelier ou du stage. En cas d'annulation du participant moins de 4 jours avant la date de l'atelier ou du stage, aucun remboursement ne sera effectuer.

Article 4 : Droits et Obligations

L'Atelier du Mouvement est ouvert du lundi au vendredi et fermé samedi et dimanche, sauf exception.

Le planning des horaires de cours collectifs est consultable à l'Atelier du Mouvement, 38a avenue Jean Moulin, ZAE Les Galandoux, 24150 Lalinde, sur le site internet : www.latelierdumouve.fr, sur les pages Facebook (@latelierdumouvemt) et Instagram (@l_atelier_du_mouvement). Le planning et les horaires peuvent être ajustés, réduits, ou adaptés aux fluctuations de la demande, et ce sans préavis. Des regroupements peuvent être proposés en cas de trop grande dispersion de réservations.

Tout(e) professeur(e) peut être remplacé(e) à tout moment par un(e) autre quel que soit le cours sans donner de préavis.

Le client sera présent au moins 5 minutes avant le début du cours afin de garantir son bon déroulement. En cas de retard, l'admission au cours peut être refusée.

Le client s'interdit de pratiquer sans l'assistance d'un(e) professeur(e), de faire du commerce ou d'encadrer d'autres personnes dans leur activité sportive au sein de l'établissement. Il s'interdit d'avoir une attitude agressive, indécente ou contraire à la morale, aux bonnes mœurs, ou de dénigrement de l'établissement, attitudes propres à troubler l'atmosphère et la détente des autres clients. Il s'expose, si tel est le cas, à être exclu, sans aucun remboursement du cours, de l'abonnement ou de la carte en cours.

Le client s'engage à se déchausser dès l'entrée, ranger ses chaussures dans le meuble dédié, à porter une tenue correcte, venir avec de quoi s'hydrater pendant le cours.

Les cours se pratiquent en chaussettes, pieds nus ou en baskets propres selon les cours.

Du matériel est mis à disposition pour les cours collectifs et individuels. Ceux-ci seront nettoyés par les soins du pratiquant avec le matériel de nettoyage fourni et après chaque utilisation.

Article 5 : Condition médicale du pratiquant et de mobilité - fiche de renseignement

Le client reconnaît être en bonne santé pour suivre les divers cours de L'Atelier du Mouvement.

En cours collectifs, pour le bon fonctionnement du groupe, le client s'engage à se positionner dans un cours adapté à son état de santé et de mobilité. Il doit pouvoir se mettre au sol sur le tapis et se relever. Différents niveaux sont proposés pour y répondre au mieux.

Le professeur(e) de L'Atelier du Mouvement se réserve le droit :

- De déplacer un client de niveau ou l'orienter vers un cours individuel pour sa sécurité et celle du groupe.
- De ne pas le recevoir en cours si son état de santé est jugé dangereux pour lui ou les autres.
- De ne pas le recevoir en cours s'il présente des symptômes de maladie quels qu'ils soient.

Si l'état de santé ou la mobilité du client ne lui permet pas de suivre des cours collectifs, il se tournera vers des cours individuels. Ne pas hésiter à demander conseil auprès du professeur(e).

Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du Pilates Matwork, Pilates Ballon, Fascia Pilates, Pilates Reformer, Yin Yoga Somatique, Flowbility, Cuisses-Abdos-Fessiers, PilatesSculpt sera demandé au client lors de son inscription aux cours. Celui-ci est obligatoire.

Le client remplira une fiche de renseignements lors de son inscription. Cette fiche est à renouveler tous les ans. Elle est envoyée soit par mail au client ou remplie sur place à L'Atelier du Mouvement.

Article 6 : Tarifs - Engagement - Paiement

Les tarifs des prestations sont libellées en euros et TTC. Les tarifs sont ceux en vigueur à la date d'achat.

L'Atelier du Mouvement peut à tout moment modifier ses tarifs. Néanmoins, ils ne s'appliqueront pas aux abonnements et cartes en cours.

Les tarifs sont consultables sur le site internet : www.latelierdumouve.fr

Les cours à l'unité, les Pass, les cartes et abonnements sont nominatifs et ne peuvent être cédés à un tiers.

Les abonnements sont valables 12 mois et engage un règlement chaque mois pendant 12 mois.

Les cours sont payables d'avance, le client doit s'être acquitté du montant total de l'achat de son cours, de sa carte ou de son abonnement avant le jour de son 1^{er} cours. Si le client n'est pas à jour de ses règlements, la réservation n'est que provisoire et sera annulée.

Les frais d'inscription et de dossier sont obligatoires. Ils sont à régler en une seule fois à l'inscription. Ils ne s'appliquent pas aux pratiquants de passage.

Pour les cours collectifs, l'achat à l'unité, des Pass, des cartes et des abonnements se font sur la plateforme Eversport, sur le site internet ou directement au studio.

Les tarifs des cours individuels sont par personne, nominatifs, et ne peuvent être cédés à un tiers :

- soit au cours
- soit 10 cours - valables 12 semaines à partir du 1^{er} cours

L'achat des 10 cours s'effectue en une seule fois le jour du 1^{er} cours à l'Atelier du Mouvement par chèque ou en espèce.

Le tarif du coaching individuel est par personne, nominatif, et ne peut être cédé à un tiers. Me consulter.

Aucun remboursement ne pourra être effectué (sauf exception).

L'Atelier du Mouvement se réserve le droit de refuser l'accès aux cours et séances au client qui n'aurait pas réglé son cours, sa carte, son abonnement ou en cas de non paiement des prestations proposées ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

Article 7 : Délai de rétractation

A compter de la date d'achat d'un abonnement, le client dispose d'un délai de rétractation (hors frais de dossiers) de quatorze jours ouvrés. Dans ce cas, le client devra adresser dans ce délai un courrier recommandé avec accusé de réception à L'Atelier du Mouvement, 38a avenue Jean Moulin, ZAE Les Galandoux, 24150 Lalinde.

Si toutefois, les cours débutent avant ces quatorze jours, et que le client entame son forfait, le droit de rétractation est perdu. Dans le cas où le client se rétracte, les frais de dossiers ne seront pas remboursés.

Article 8 : Annulation de cours ou de séance - report

L'annulation d'un cours est possible jusqu'à 24h avant le cours. Passé ce délai, le cours est dû quel que soit le motif (maladie, incidents domestiques, garde d'enfants...). S'il y a non présentation au cours, il est également dû.

En abonnement SIGNATURE, l'annulation est possible à tout moment.

Sauf exception, aucun remboursement ou avoir ne peut être effectué. Si le client n'utilise pas son abonnement dans les 12 mois à partir de la date d'achat, ou sa carte de cours dans les 4 mois à partir de la date d'achat, il ne peut prétendre à aucun remboursement,

ni aucune prolongation de son abonnement. Ceci étant valable pour les offres limitées et/ou ponctuelles avec une validité.

Pour les cours individuels ou le coaching, si le client n'utilise pas ses cours dans les 12 semaines ouvrées, il ne peut prétendre à aucun remboursement, ni aucune prolongation de son forfait.

En dessous de 4 participants, l'Atelier du mouvement se réserve le droit d'annuler, de déplacer ou de reporter le cours collectifs et le client sera notifié par mail dans la mesure du possible.

L'Atelier du Mouvement peut annuler une séance de soin du Fascia, un cours individuel ou un coaching sans préavis.

Article 9 : Assurance du Client

Le client déclare avoir une couverture d'assurance au titre de sa responsabilité civile et dommage corporel.

Article 10 : Assurance et déclaration d'activité

L'atelier du Mouvement déclare être assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle couvrant ses activités auprès de la MAAF, 46 rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac.

L'Atelier du Mouvement est déclaré sous le numéro Siret 80444634200029.

Article 11 : Données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client est informé que les données à caractère personnel communiquées par le client peuvent être traitées informatiquement par L'Atelier du Mouvement. Ces informations peuvent, dans certains cas, être communiquées aux pouvoirs publics pour un usage strictement professionnel et dans le respect des dispositions légales.

Le client dispose d'un droit d'information, d'accès et de rectification. Il peut s'opposer pour des raisons légitimes à l'utilisation des données le concernant ainsi qu'à leur utilisation à des fins de prospection commerciale. Les demandes de communication et de rectification doivent alors être effectuées par écrit au siège social de L'Atelier du Mouvement.

Article 12 : Droit à l'image

Sauf en cas de déclaration écrite et explicite du client, le client accepte l'utilisation de son image à des fins promotionnelles par L'Atelier du Mouvement.

Article 13 : Litiges

Tout différend relatif aux présentes CGV, aux ventes de prestations de services relèveront des tribunaux compétents de Bergerac.

« Lu et approuvé »

Date et signature du Client